



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /  
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

**DESCRIPTIF DE PROJET PRF<sup>1</sup>**

<p><b>Intitulé du projet :</b></p> <p><b>Appui aux mécanismes endogènes pour le dialogue communautaire et à l'amélioration des conditions économiques des populations vulnérables</b></p>	<p><b>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Food and Agricultural Organization (FAO)</li> <li>• United Nations Capital Development Fund (UNCDF)</li> <li>• Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)</li> <li>• Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)</li> </ul>
<p><b>Personne à contacter concernant le projet :</b></p> <p><b>Constant-Serge BOUNDA</b> UNFPA Madagascar Representative - Country Director for Comoros and Mauritius United Nations Population Fund Antananarivo, Madagascar bounda@unfpa.org tel : (+261) 20 23 300 92</p>	<p><b>Partenaire(s) d'exécution:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de l'éducation nationale (MEN)</li> <li>• Ministère de l'emploi, de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle (MEETFP)</li> <li>• Ministère de la communication et des relations avec les institutions (MCRI)</li> <li>• Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme (MPPSPF)</li> <li>• Ministère de la jeunesse et des sports (MJS)</li> <li>• Ministère auprès de la présidence chargée de l'agriculture et de l'élevage (MPAE)</li> <li>• Ministère des finances et du budget (Direction générale du trésor/Coordination Nationale de la Finance Inclusive),</li> <li>• Les institutions de microfinance (sélection par appel d'offres)</li> <li>• Association des institutions de microfinance (APIMF)</li> <li>• ONG de promotion des groupes d'épargne (sélection par appel d'offres) ; ONG/OSC locales composées d'établissement de formation, organe d'appui au secteur privé, organe de promotion de la paix, association des journalistes culturels, travaillant dans le domaine de l'alphabétisation, station média communautaire, partenaires d'accompagnement technique (sélection par appel d'offre) ; Entreprises agricoles</li> </ul>

<sup>1</sup> Il faut accompagner ce document par le formulaire PBF 3.3 : formulaire d'évaluation du projet par le Comité de Pilotage, signé par les co-présidents.

<b>Sites du projet :</b>	<b>Pôle 1:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Anosy : Tsivory, Marotsiraka, Ebelo</li> <li>• Région Androy : Beraketa</li> </ul> <b>Pôle 2:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Anosy : Betroka, Ianabinda, Ivahona, Mahabo,</li> </ul>
<b>Descriptif du projet :</b> <i>Décrire en une phrase le principal objectif du projet.</i>  Le projet vise à instaurer le dialogue communautaire en réactivant des mécanismes endogènes, en renforçant les moyens de subsistance et en favorisant le changement de comportement en faveur de la paix.	<b>Fonds pour la consolidation de la paix :</b> 3 000 000 <b>Autres sources :</b> Néant <b>Apport gouvernemental :</b> Apport en nature <b>Coût total du projet :</b> 3 000 000 <b>Date de démarrage du projet proposée :</b> Novembre 2017 <b>Date d'achèvement du projet proposée :</b> Décembre 2018 <b>Durée totale (en mois) :</b> 14 mois
<b>« Score » sur l'égalité entre les sexes</b>	<b>Gender Marker 2</b>
<b>Résultat du Plan des priorités auquel le projet contribue : Résultat 3</b>	
<b>Résultats du projet :</b> <u>Résultat Stratégique 1</u> : La cohésion sociale et l'adhésion à la paix de la population sont renforcées à travers la promotion de mécanismes endogènes de dialogue communautaire.  <u>Résultat Stratégique 2</u> : Les communautés, les femmes et les jeunes marginalisés sont intégrés dans la dynamique socio-économique et renforcent leur participation dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, réduisant ainsi leur vulnérabilité à se faire enrôler dans les groupes de dahalo/malaso.	
<b>Domaine de résultat du Fonds résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Domaine prioritaire 2.3 Prévention et gestion des conflits</b></li> </ul>	

*Pour les projets financés par le mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix (PRF)*

Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU	Représentant des autorités nationales
<p>Food and Agricultural Organization  <i>Nom du représentant : Mr. Patrice Talla Takoukam</i>  <i>Titre : Représentant Résident</i>  <u>Signature</u></p> <p><u>Date et Cachet</u></p> <p>21 NOV 2017</p> 	<p>Son Excellence Olivier Mahafaly Solonandrasana,  <i>Premier Ministre et Chef du Gouvernement</i></p> <p><u>Signature</u></p>
<p>United Nations Capital Development Fund (UNCDF)  <i>Nom du représentant : Mme. Judith KARL</i>  <i>Titre : Secrétaire Exécutive</i>  <u>Signature</u></p> <p><u>Date et cachet</u></p> 	<p><u>Date et cachet</u> 16 NOV 2017</p> 
<p>Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)  <i>Nom du représentant : Ann Therese Ndong Jatta</i>  <i>Titre : Directrice du bureau multisectoriel pour l'Afrique de l'Est</i>  <u>Signature</u></p> <p><u>Date et cachet</u></p> 	
<p>Fonds des Nations pour la population (UNFPA)  <i>Nom du représentant : Constant Serge BOUNDA</i>  <i>Titre : Représentant Résident</i>  <u>Signature</u></p> <p><u>Date et cachet</u></p> 	

## **Table des matières**

### **I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé par Madagascar ?**

- a) Résultat du Plan des priorités soutenues par le projet
- b) Justification du projet
- c) Cohérence par rapport aux autres projets

### **II. Objectif de l'appui apporté par le Fonds et mise en œuvre**

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

### **III. Gestion et coordination**

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

**Annexe A :** Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

**Annexe B :** Cadre de résultats du projet PRF

**Annexe C :** Carte des interventions

## COMPOSANTES DU PROJET :

### I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé pour Madagascar ?

#### a) Résultat du Plan des priorités visé par le projet :

Le projet contribue au résultat stratégique 3 du Plan des Priorités pour la Consolidation de la Paix à Madagascar 2016-2019 qui stipule que :

*« Les populations des zones à risques ciblées dans le Sud de Madagascar deviennent moins marginalisées grâce à la provision de services sociaux de base et à l'amélioration de la gouvernance, notamment à travers un soutien holistique qui comprend une décentralisation politique et administrative plus effective, la protection de la population par les forces de sécurité, la prévention et réduction des conflits sur les ressources naturelles et foncières, et l'accès de la population à la justice de proximité et aux dividendes de la paix. »*

Le projet vise l'atteinte de ces objectifs par le biais du renforcement des capacités locales et communautaires à générer et utiliser des solutions endogènes existantes pour le dialogue communautaire, et par l'amélioration des conditions économiques des populations vulnérables.

#### b) Justification du projet :

Selon les résultats l'étude anthropologique réalisée en 2017 dans le Sud de Madagascar, les deux principales sources de tensions et de conflits dans le Sud sont d'une part l'insécurité croissante (liée au phénomène de vol de zébus) et d'autre part le sentiment de marginalisation des communautés, notamment des jeunes et des femmes.

A ce jour, les réponses apportées au phénomène dahalo/malaso<sup>2</sup> (voleurs de zébus) sont limitées à aspect militaire uniquement, avec l'objectif de réduire la nuisance causée par ces groupes criminels organisés. Aussi, faudra-t-il apporter une réponse préventive, en matière de réduction des risques des jeunes de se faire embrigader dans ces réseaux mafieux.

L'étude anthropologique a pu identifier qu'au-delà des motivations purement économiques des Malaso « permanents » (les premiers exécutants des vols de zébus), les exécutants moins importants (les « Malaso temporaires ») sont motivés principalement par le manque d'activités (économique ou culturelle) ainsi que par un sentiment de révolte envers l'Etat central.

En effet, les communautés dans le Grand Sud ont été considérablement affectées par le déclin d'une part de la situation sécuritaire, et d'autre part par la situation économique et de développement qui est tributaire de la dégradation de la sécurité. Aussi, pendant que les efforts sont déployés par les forces de l'ordre pour réduire les attaques des Dahalo, une attention particulière doit être apportée aux communautés vulnérables (jeunes, femmes et notables coutumiers) pour promouvoir une véritable cohésion sociale, mais aussi pour réduire les motivations de ces jeunes gens à rejoindre les bandes de Malaso.

Tel que recommandé par l'étude du Sud, les actions menées devront adopter une approche endogène et l'utilisation des plateformes communautaires permettra d'instaurer un dialogue social et intergénérationnel et améliorer les conditions de vie des populations de manière équitable. L'alphabétisation et l'éducation à la paix favorisera le vivre ensemble, et contribueront à réduire le sentiment de marginalisation ressenti par ces populations.

Enfin, ce projet permettra de répondre à un gap significatif concernant la considération des populations du Sud (centre) dans les réponses onusiennes et de l'Etat malagasy : suite à la

---

<sup>2</sup> Dans le cadre de ce projet nous allons employer le terme de Malaso pour identifier les voleurs de zébus, qui font partie du réseau mafieux organisé dans le Sud.

situation sécuritaire déplorable, le déploiement des agences onusiennes ou bien des ONG a fortement été limité dans le Grand Sud et est actuellement inexistant.

### c) Cohérence par rapport aux autres projets :

Actuellement, deux initiatives du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix sont en cours de mise en œuvre à Madagascar. Un premier projet a été financé en faveur de la Bonne gouvernance (Institutions Démocratiques Intègres, Représentatives et Crédibles (IDIRC)<sup>3</sup>), et un second domaine est dédié à l'Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité à Madagascar (ARSSAM)<sup>4</sup>. Le projet IDIRC compte renforcer la confiance des citoyens envers les institutions publiques à travers un appui aux institutions de redevabilité et de lutte contre la corruption ainsi qu'à travers la **création d'espaces de dialogue entre citoyens et élus et d'accès à l'information**.

Le projet d'Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité à Madagascar vise à appuyer le processus de Réforme du Secteur de la Sécurité à Madagascar, notamment l'élaboration d'une vision nationale de sécurité, le **renforcement des compétences et capacités des Force de Défense et de Sécurité (FDS)**, la consolidation des mécanismes de contrôle et la promotion de la **confiance entre FDS et populations vulnérables**.

Les actions initiées dans le cadre de ces deux projets trouvent leurs synergies avec le projet actuel à plusieurs niveaux :

#### 1. Dans le cadre du projet IDIRC :

- a. Une attention particulière est donnée à la lutte contre la corruption, et des actions y sont prévues pour renforcer l'action de la justice dans le Sud. De plus, il est également envisagé de renforcer la présence de la Chaîne Pénale anti-corruption, qui devra également considérer des stratégies de lutte contre les commanditaires des vols de zébus.
- b. Le projet prévoit le renforcement des capacités des journalistes issus des régions concernées à traiter des thématiques de la paix et le journalisme d'investigation. Ces derniers seront mis à profits pour participer aux animations des médias de proximité, et ils sont préparés d'une manière à s'impliquer dans la prévention et la gestion des conflits et à la consolidation de la paix.

#### 2. Dans le cadre du projet ARSSAM, plusieurs synergies sont envisagées :

- a. D'abord le projet prévoit la mise en place de modèles de sécurité communautaire, où la population sera habilitée à participer à sa propre sécurité de manière consensuelle avec les autorités locales et centrales.
- b. Un plan de sécurité nationale qui envisage le plan de déploiement des autorités de l'Etat, notamment des forces de l'ordre et de sécurité, est soutenu par le projet ARSSAM. Tel que confirmé par l'étude anthropologique, l'absence de l'autorité de l'Etat en général et des forces de défense et de sécurité en particulier, ainsi que l'absence de dialogue entre l'Etat et ses citoyens dans le Sud, sont les principaux éléments favorisant la persistance des phénomènes de vols de zébus.
- c. Les espaces de dialogues *entre citoyens et élus et d'accès à l'information* prévus dans le projet ARSSAM pourront servir également de cadre d'échanges avec les jeunes.

---

<sup>3</sup> Disponible sur le site du MPTF : <http://mptf.undp.org/factsheet/project/00101787>

<sup>4</sup> Disponible sur le site du MPTF : <http://mptf.undp.org/factsheet/project/00101786>

Il est à noter que ce projet a été développé en lien étroit avec le projet dédié au volet institutionnel (qui sera financé dans ce même domaine 3 du PPCP), et qui vise à une restauration de l'autorité de l'Etat à travers un déploiement efficient et efficace de ses représentants dans les mêmes zones ciblées par ce projet.

**Tableau 1 – Aperçu des activités relevant de la consolidation de la paix et des déficits à combler**

Résultat ou thématique visés	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
<i>Il est à noter que pour le moment, aucun projet de consolidation de la paix ou de stabilisation est actif dans le Grand Sud, dans les zones ciblées par ce projet. Des actions soit humanitaires ou bien des actions de développement sont mises en œuvre dans la partie ouest du Grand Sud ou dans le Sud-Sud.</i>					
<i>Amélioration de la résilience des moyens de subsistances</i>	<i>FAO-partenaires</i>	<i>Relance agricole</i>	<i>6 mois</i>	<i>400000</i>	

## II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

### a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et approche de mise en œuvre/ enchaînement :

#### Démarche globale, synergie et enchaînement des actions du projet

Le présent projet souhaite réduire autant que possible les inégalités entre les différentes catégories de citoyens et donner une voix aux représentants des catégories les plus vulnérables. Vu l'étendue géographique vaste des zones ciblées dans le Sud, et l'inaccessibilité et insécurité caractérisant certaines des zones, ce projet propose de se dérouler en plusieurs phases.

En premier lieu, au cœur des activités se trouvent les plateformes communautaires mixtes, lesquelles constituent les premières activités du projet à mener par l'UNFPA, en collaboration avec l'UNESCO, auprès des populations ciblées dans les deux pôles. Les plateformes communautaires mixtes associeront les chefs fokontany, les autorités locales, les leaders traditionnels et religieux, les notables coutumiers, les groupes d'autodéfense villageoise, de même que les ex-dahalo, les groupements de paysans, les organisations de la société civile, les femmes et les jeunes.

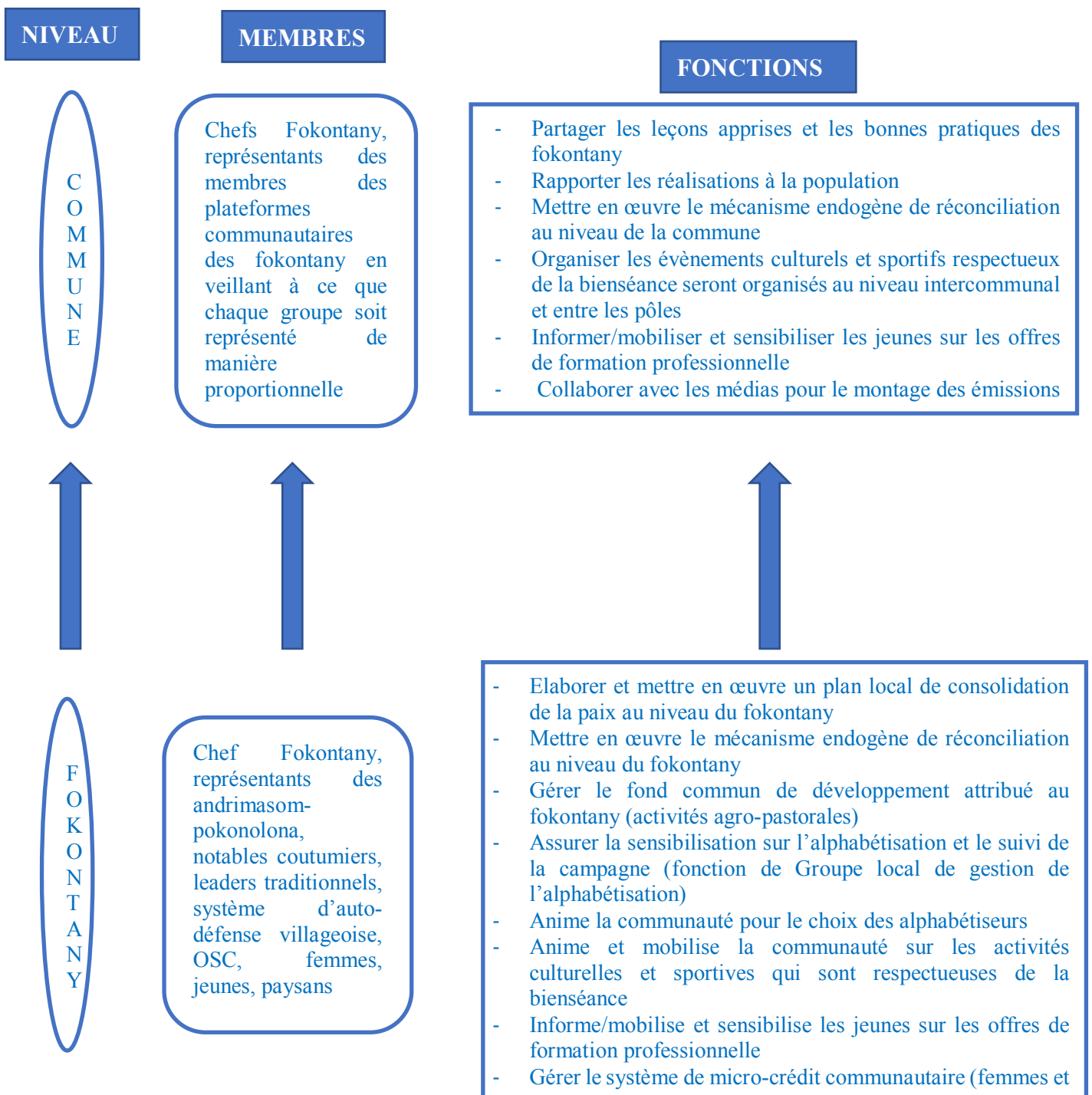
Ces plateformes communautaires mixtes serviront de cadre/espace de dialogue, d'échanges pour la prévention et la gestion des conflits et la consolidation de la paix, et constitueront également le vivier principal dans lequel les bénéficiaires seront appuyés suivant les services disponibles.

Au niveau des communes, des plateformes communautaires regroupant des représentants des plateformes communautaires des fokontany seront également composées afin de favoriser l'échange de bonne pratiques et la circulation de la connaissance utile.

A noter ce ces plateformes communautaires travailleront en étroite collaboration avec les représentations locales du Conseil National pour la Réconciliation Malagasy, dont les activités sont en cours d'élaboration.

Le schéma organisationnel ci-après résume la composition et les rôles des plateformes communautaires au niveau des fokontany et des communes.

Schéma organisationnel des plateformes communautaires :





Une fois les plateformes mises en place, conjointement l'UNFPA et l'UNESCO vont y appuyer la réalisation (i) d'activités d'animation culturelle, de médiatisation communautaire afin de maintenir/entretenir ces plateformes, (ii) de fora de dialogue à la base dans les hameaux et des villages dans les Fokontany où des personnes, qui ont des intérêts ou des activités communes, qui sont issues du même clan, peut-être même issues des mêmes familles, et qui pourront se regrouper et adhérer progressivement à la culture de la paix et de responsabilité citoyenne grâce à un encadrement des animateurs de proximité du projet.

Les membres des plateformes communautaires identifieront ses propres acteurs clés du développement qui seront formés et dont les initiatives seront soutenues par des spécialistes (chercheurs, universitaires, équipe du Système des Nations Unies et ses partenaires au niveau local). De même, des pairs éducateurs jeunes et femmes seront identifiés dans ces regroupements et seront formés pour devenir des messagers de la paix.

Les services d'éducation à la paix, d'alphabétisation, d'éducation financière, de formations techniques, professionnelles, de production seront proposés à ceux qui en ont besoin et qui seraient intéressés. L'identification des bénéficiaires premiers se fera à travers ces plateformes. Des appuis plus ciblés seront apportés aux personnes qui seront être identifiées comme des leaders de changement pour traiter les cas difficiles des jeunes ou ex-dahalos, en collaboration avec les autorités locales.

Dans chaque localité, les mêmes bénéficiaires recevront un appui intégré de la part des quatre Agences onusiennes partenaires dans ce projet. Autrement dit, dès que l'UNFPA aura mobilisé la population en les intégrant dans les plateformes communautaires, l'UNCDF, l'UNESCO et la FAO fourniront leur appui respectif aux membres des plateformes communautaires qui seront intéressés. Ces formations dépendent aussi de leur profil initial et de leur attente.

L'ordre d'intervention des Agences n'est pas forcément chronologique. Ainsi, en exemple, des plages horaires seront aménagés pour donner l'éducation financière (UNCDF) aux bénéficiaires pendant qu'ils reçoivent l'alphabétisation (UNESCO) ou les formations sur les techniques agropastorales (FAO).

Par contre, d'autres activités doivent obligatoirement suivre une chronologie stricte : la dotation en kits/matériels (FAO et UNESCO) se fera après que les bénéficiaires aient reçu l'éducation financière, les formations professionnelles, techniques et après la constitution et le renforcement des capacités des groupes d'épargne communautaires (UNCDF). Il est à noter que la FAO se chargera de développer et de mettre en œuvre des formations axées sur les métiers agricoles tandis que l'UNESCO mettra en œuvre les formations techniques et professionnelles sur les métiers non agricoles préalablement identifiés comme porteur de valeur ajoutée ou qui constitue un besoin de l'économie locale et donc créateur d'emploi décent.

La diversification des activités génératrices de revenu fait partie des préoccupations du projet pour renforcer le tissu économique local et éviter une dépendance de la population. Ici il faut spécifier comment l'identification des filières porteuses se fera et comment le projet va assurer la complémentarité entre les différentes filières et l'emplacement géographique (i.e. ne pas avoir une même filière dans deux endroits similaires et proches géographiquement, qui risquerait de causer davantage de tensions).

En vue de garantir une offre pérenne des services envisagés une fois les plateformes communautaires mises en place par l'UNFPA :

- UNFPA renforcera les capacités des jeunes et des femmes membres des plateformes communautaires devenus messagers de la paix afin qu'ils puissent effectivement véhiculer les messages de paix et promouvoir une culture de non-violence dans leur communauté respective. Ils bénéficieront en particulier de formations sur les

thématiques liées à la paix, aux techniques de communication, aux *lifeskills*<sup>5</sup> et à la transmission de messages de paix. Une fois leurs capacités renforcées, leurs initiatives en matière d'éducation de leurs pairs seront appuyées par le projet.

- UNESCO renforcera les capacités des membres des Associations/groupement pour faire fonction d'animateurs ou leaders culturels mais aussi des membres au sein de la plateforme communautaire qui seront identifiés afin d'être animateur pour que ces personnes puissent continuer d'offrir les différents services aux bénéficiaires après le projet.
- UNCDF facilitera l'implantation d'une institution de microfinance (IMF) pour mobiliser et sécuriser les épargnes des bénéficiaires du projet. Ces bénéficiaires seront organisés en groupes d'épargne (l'appellation peut varier- Champ Ecole Paysanne selon la FAO). Le groupe peut être constitué des bénéficiaires faisant partie d'un même groupement de producteur, des membres d'une même famille, les associations de femmes existantes peuvent être ces groupes d'épargne également...Il n'y a pas de modèle prédéfini. Les bénéficiaires recevront une éducation financière qui sera étalée sur une période de six mois au maximum. Pour toucher un grand nombre de bénéficiaires, sans être obligée d'ouvrir une agence dans chaque commune, l'IMF sera techniquement renforcée pour collecter les dépôts à l'aide des outils digitaux (téléphone, tablettes ou terminal de paiement électronique TPE). Par ailleurs, pour éduquer la population à se constituer un capital et envisager des activités économiques garantir une meilleure sécurité des épargnes des bénéficiaires, l'accent sera mis sur l'épargne. Les bénéficiaires qui le souhaiteront pourront accéder librement aux autres services de l'institution notamment le micro-crédit, aux conditions de l'IMF.
- L'UNESCO apportera dans le cadre du projet un appui technique aux Centres de Ressources construites par l'Etat, aux centres d'alphabétisation à mettre en place et à des centres/structures de formation professionnelles existants pour que le Ministère de l'Education Nationale (MEN) à travers la Direction de l'Education Préscolaire et l'Alphabétisation (DEPA) ainsi que le Ministère de l'Emploi de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle prendront en charge la pérennisation des actions d'alphabétisation et d'apprentissage aux métiers de base. Quant à la FAO des formations sur les techniques agropastorales, dans les localités ciblées seront menées en partenariat avec le Ministère auprès de la Présidence chargé de l'Agriculture et l'Elevage (MPAE).
- Pour les structures de formation professionnelle et technique qui seront appuyées dans le cadre du projet, outre les formations aux métiers qui y seront développées durant la durée de celui-ci, les capacités de ces mêmes centres à réaliser l'identification des métiers répondant aux besoins de la communauté et l'accompagnement post-formation y seront également renforcées.
- Dès le début du projet, la FAO travaillera étroitement et renforcera sa collaboration avec les réseaux d'appui existants au niveau locale (structure communautaire d'appui : groupements et paysan leader) et conseil agricole dans les régions d'intervention,

---

<sup>5</sup> Le *lifeskills* regroupe ici les compétences cognitives comme la pensée critique, la résolution de problèmes, la prise de décision ; les compétences personnelles comme l'estime de soi et l'image de soi, la confiance en soi, le renforcement de la maîtrise de soi, la gestion des sentiments, des émotions et du stress, la résilience; les compétences interpersonnelles comme la communication, la négociation / gestion des conflits, l'empathie et l'inclusion, la coopération et le travail d'équipe, le plaidoyer, la compréhension du genre et du pouvoir.

notamment les services techniques déconcentrés (MPAE<sup>6</sup>, Ministère de la pêche, CSA<sup>7</sup>) et travaillera étroitement avec les Fonds de Développement Agricole (FDA) pour le renforcement des moyens de production des bénéficiaires et accès aux facilités financières et de crédit offertes par les FRDA dans la région. La collaboration avec l'UNCDF sur cet aspect est très importante et sera formalisée.

## **Résultats du projet**

Globalement, ce projet contribuera au résultat stratégique 3 du PPCP 2016-2019 de Madagascar stipulé « Les populations des zones à risques ciblées dans le Sud de Madagascar deviennent moins marginalisées grâce à la provision de services sociaux de base et à l'amélioration de la gouvernance, notamment à travers un soutien holistique qui comprend une décentralisation politique et administrative plus effective, la protection de la population par les forces de sécurité, la prévention et réduction des conflits sur les ressources naturelles et foncières, et l'accès de la population à la justice de proximité et aux dividendes de la paix», par le biais de la mise en place de mécanismes endogènes et inclusifs permettant le dialogue, par le renforcement de capacités et l'amélioration des conditions économiques des populations.

Deux résultats stratégiques sont attendus du projet :

**Résultat Stratégique 1 : La cohésion sociale et l'adhésion à la paix de la population sont renforcées à travers la promotion de mécanismes endogènes de dialogue communautaire.**

**Résultat Stratégique 2 : Les communautés, les femmes et les jeunes marginalisés sont intégrés dans la dynamique socio-économique et renforcent leur participation dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, réduisant ainsi leur vulnérabilité à se faire enrôler des dans les groupes de dahalo/malaso.**

### **Théorie de changement :**

**Si** les communautés, population et collectivités locales y compris les jeunes, les groupes d'autodéfense villageoise, les notables coutumiers et les femmes des zones d'intervention disposent et utilisent des mécanismes endogènes, inclusifs permettant le dialogue communautaire et intergénérationnel, la prévention et la gestion des conflits, et

**SI** ces mêmes bénéficiaires à risque sont alphabétisés, sensibilisés et formés à la paix et qu'ils sont aptes à appliquer les techniques de production et de transformation agro-pastorales adaptées au contexte local et au changement climatique, et

**S'ILS** acquièrent des compétences techniques et professionnelles améliorant leur employabilité, leur capacité d'entrepreneuriat et leur culture financière, et qu'ils accèdent aux mécanismes financiers adaptés à leurs besoins économiques,

**Alors**, l'appropriation et l'internalisation du processus de gestion de conflit par le dialogue communautaire seront assurées au niveau local, les jeunes seront moins enclins à rejoindre les

---

<sup>6</sup> MPAE: Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture Elevage

<sup>7</sup> CSA : Centres des Services Agricoles

groupes de bandits, et la communauté, la population et collectivité locales acquerront des comportements et attitudes responsables

**PARCE QU’ils** se sentiront confiants, valorisés, dignes et autonomes économiquement, et qu’ils seront habilités dans la résolution et la prévention des conflits dans leur communauté.

Les principaux produits et activités qui y concourent sont les suivantes :

Résultat Stratégique 1 : La cohésion sociale et l’adhésion à la paix de la population sont renforcées à travers la promotion de mécanismes endogènes de dialogue communautaire

Trois produits permettent d’atteindre ce résultat. Ce sont :

**Produit 1.1. Les plateformes communautaires et inclusives de concertation et de sensibilisation sur les enjeux socio-économiques de la paix sont fonctionnelles et permettent de renforcer les mécanismes endogènes de dialogue communautaire et de renforcer la cohésion sociale**

Les plateformes communautaires constitueront les structures de dialogue et de rencontre des acteurs pour discuter des enjeux socio-économiques de la stabilisation communautaire et pour proposer des mesures nécessaires au rétablissement de la cohésion sociale.

Un mécanisme de représentativité et d’inclusion sera mis en place afin que les représentants des différentes catégories de personnes tels que les chefs fokontany, les autorités locales, les leaders traditionnels et religieux, les notables coutumiers, les groupes d’autodéfense villageoise, de même que les ex-dahalo, les groupements de paysans, les organisations de la société civile, les femmes et les jeunes souvent marginalisés, soient représentés de manière proportionnelle dans les plateformes communautaires. En outre, des activités de mobilisation communautaire seront programmées pour susciter l’adhésion des représentants des différents groupes aux plateformes communautaires.

Les interventions des plateformes communautaires vont reposer sur trois facteurs principaux : l'accès à l'information, l'instauration d'un dialogue entre les différents acteurs et les échanges d'expériences. Pour ce faire, les plateformes communautaires privilégieront la communication entre les différents acteurs et la population afin de permettre l’instauration d’un climat de confiance en offrant à chacun la possibilité de participer et d’exprimer son point de vue.

Les plateformes communautaires peuvent utiliser divers outils et réseaux de communication selon les objectifs poursuivis, en tenant en compte de leur impact dans la communauté et de la possibilité pour les communautés de s’en approprier l’usage. Ainsi, la plateforme doit privilégier les moyens de communication de proximité utilisés par les communautés villageoises. Il s’agira de répertorier les outils et réseaux traditionnels de communication conçus et gérés directement par les communautés pour répondre à leurs besoins d’information, d’éducation, de divertissement, de débat et surtout de gestion des conflits locaux.

Les plateformes travailleront en étroite collaboration avec les représentations du Conseil National pour la Réconciliation Malagasy (CFM).

Les principales activités qui seront mises en œuvre pour obtenir ce produit sont les suivantes :

- Activité 1.1.1 Appuyer la mise en place des plateformes communautaires de concertation

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité, des focus groups/dialogues communautaires par catégorie de population seront conduits afin d'identifier les besoins, les obstacles à la participation des populations dans la consolidation de la paix et la promotion du « Vivre ensemble », ainsi que des pistes de solutions constituant les initiatives communautaires qui constitueront les plans d'actions des plateformes communautaires. Des mobilisations communautaires et sensibilisations seront également menées afin d'inciter l'adhésion des catégories de population aux plateformes communautaires. Ceux ayant participé aux focus group et qui auront intégré les plateformes communautaires seront invités à signer une charte d'adhésion.

L'appui à la mise en œuvre des plans locaux de paix et de sécurité communautaires, incluant le fonctionnement des plateformes communautaires, constituera la dernière tâche relative à cette activité. *A noter que les plans de sécurité communautaire se feront en étroite synergie avec les activités prévues dans le cadre du projet ARSSAM.*

Pour maintenir les dahalo repentis et les jeunes difficiles au sein des plateformes communautaires, plusieurs stratégies seront combinées à savoir (i) le renforcement de leur estime de soi et de leur appropriation ; (ii) leur responsabilisation/engagement en les amenant à devenir messagers de la paix en charge d'éduquer leurs pairs ; (iii) l'appui aux activités génératrices de revenus.

- Activité 1.1.2 Renforcer les mécanismes endogènes de réconciliation au niveau des plateformes communautaires

Il s'agit de promouvoir et d'appuyer les rituels/initiatives endogènes et mécanismes de réconciliation (de type titika ou sangy) afin d'engager un processus de pardon et de réconciliation communautaire (Fampihavanana) et d'établir des chartes/pactes de non-agression entre les membres. De même, le renforcement des capacités des membres des plateformes communautaires en matière de gestion de conflit, de mécanismes d'alerte précoce pour le maintien de la sécurité communautaire et de la cohésion avec l'ensemble des parties prenantes fera partie des tâches qui seront menées à ce niveau. Enfin, des événements ayant pour objet la promotion et la vulgarisation des mécanismes de réconciliation seront organisés.

## **Produit 1.2. Des artisans et facilitateurs de la paix sont opérationnels au niveau de la communauté, des établissements scolaires et des médias**

Ce produit va dans le sens de la responsabilisation des femmes, des jeunes, des journalistes de la Région et des leaders traditionnels et religieux à devenir des catalyseurs de paix au sein de leur communauté. Le renforcement de leur engagement permettra d'établir le recours à des moyens pacifiques contribuant à la mise en place d'une société plus tolérante et donc à l'établissement d'une bonne cohésion sociale.

Les principales activités qui seront mises en œuvre pour obtenir ce produit sont les suivantes :

- Activité 1.2.1 Soutenir la constitution des groupements de femmes messagères de la paix

Cette activité se fera également en trois étapes. La première consiste à identifier les femmes membres des plateformes communautaires, « empowered » économiquement, et engagées dans la promotion des messages de paix, afin de constituer les groupements de femmes messagères

de la paix. La deuxième étape consiste à former ces femmes identifiées sur les thématiques liées à la paix, aux techniques de communication, aux lifeskills et à la transmission de messages de paix. La troisième étape portera sur l'appui aux initiatives des femmes messagères de la paix relatives à la sensibilisation et à la vulgarisation des messages de paix au sein de la communauté. Afin de renforcer la notoriété des messagères, un plaidoyer sera conduit auprès des autorités administratives, des leaders communautaires et traditionnels.

- Activité 1.2.2 Soutenir la constitution de groupements de jeunes et hommes messagers de la paix

Cette activité se fera en trois étapes. La première consiste à identifier les jeunes et hommes membres des plateformes communautaires, « empowered » économiquement, et engagés dans la promotion des messages de paix, afin de constituer les groupements de jeunes et d'hommes messagers de la paix. La deuxième étape consiste à former ces jeunes et hommes identifiés sur les thématiques liées à la paix, aux techniques de communication, aux lifeskills et à la transmission de messages de paix. La troisième étape portera sur l'appui aux initiatives des jeunes et des hommes messagers de la paix relatives à la sensibilisation et à la vulgarisation des messages de paix au sein de la communauté.

- Activité 1.2.3 Former des pairs éducateurs sur les thématiques de la paix en milieu scolaire et extrascolaire

En partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, Il s'agit de mettre dans les collèges et lycées publics ou privés existants des clubs d'éducation à la paix. Ces jeunes seront encadrés par des enseignants volontaires. En milieu extrascolaire, des jeunes seront identifiés via les plates-formes communautaires ou parmi les associations déjà existantes au niveau local. Ils seront formés et outillés sur les thématiques de la Paix, et ils établiront des plans d'action de sensibilisation et d'animation pour véhiculer les valeurs de la paix.

- Activité 1.2.4 Formation des médias communautaires sur thématique de la paix ou autres thématiques chères à la communauté

Il s'agit de former les radios-médias existants dans ces zones (Ou les médias d'autres district dont la portée atteint les communes du projet) sur les thématiques de la paix et convenir avec eux des plages pour les émissions radio phoniques y afférentes.

- Activité 1.2.5 Appui à quatre stations radios communautaires

Il s'agira ici d'appuyer l'émergence des radios communautaires au service de la paix ou d'appuyer matériellement celles qui existent pour avoir une portée plus large couvrant les zones d'intervention.

- Activité 1.2.6 Conception et diffusions d'émissions radiophoniques

Ces émissions seront animées au sein des radios ci-dessus appuyées avec la participation des tous les acteurs impliqués dans le cadre du projet notamment les jeunes pairs éducateurs, les jeunes et femmes messagers de la paix dans les plates formes, les leaders communautaires, les journalistes formés et autres acteurs communautaires, sur les thématiques souhaitées. Il s'agira de mettre en place des capacités locales avec des émissions pour accompagner le changement de comportement désiré. Des radios manivelles seront distribuées dans au sein des plateformes, des clubs scolaires et extrascolaires pour faciliter l'écoute de ces émissions.

### **Produit 1.3. Les jeunes (dont les jeunes filles) et groupes d'autodéfense des zones d'intervention sont alphabétisés sur la thématique de la paix et intégrés à la plateforme**

Des programmes d'alphabétisation fonctionnelle adressés aux cibles ci-dessus, basés sur la thématique de la paix, de résolution de conflit seront mis en œuvre pour une meilleure maîtrise des instruments communautaires de règlements des conflits, et pour un renforcement des compétences fondamentales favorisant le dialogue communautaire à travers les plateformes à mettre en place.

Les principales activités qui seront mises en œuvre pour obtenir ce produit sont les suivantes :

- Activité 1.3.1 Formation du personnel d'encadrement de l'alphabétisation

Des nouveaux supports d'alphabétisation intégrant les thématiques de la paix et le contexte du Grand Sud seront développés pour accompagner le processus. Les alphabétiseurs villageois et les animateurs de sites du Ministère de l'Éducation chargés des suivis seront également formés pour assurer la pérennisation des expertises au niveau local.

- Activité 1.3.2 Réalisation de la campagne d'alphabétisation et sensibilisation

Il sera envisagé d'ouvrir des classes d'alphabétisation pour former 2200 personnes. Pour ce faire, les membres des plateformes communautaires animeront les séances de sensibilisation des membres de la communauté sur l'importance de l'alphabétisation. Ils aideront la communauté à choisir les alphabétiseurs et assureront le suivi de la campagne.

Résultat Stratégique 2 : Les communautés, les femmes et les jeunes marginalisés sont intégrés dans la dynamique socio-économique et renforcent leur participation dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix

Pour répondre au sentiment de marginalisation d'une part et réduire la vulnérabilité socio-économique facilitant l'enrôlement de jeunes dans les groupes de dahalo/malaso, ce résultat visera à renforcer les capacités de ces jeunes à risques et à réduire cette vulnérabilité.

Les produits qui permettent d'obtenir ce résultat sont les suivants :

### **Produit 2.1. La stabilité sociale sera améliorée à travers la relance d'activités agropastorales**

Pour l'amélioration des moyens de subsistance des bénéficiaires, un appui spécifique aux filières porteuses agricoles sera apporté aux bénéficiaires au niveau des deux pôles de stabilité dont Betroka et Tsivory, à travers le développement des chaînes de valeur et l'approche champ école des producteurs. L'approche « champ-école » consiste à directement renforcer les capacités techniques sur terrain, en valorisant la connaissance et contexte locaux, tout en apportant les éléments de solutions et réponses immédiates aux problèmes des bénéficiaires.

Concernant les filières porteuses non agricoles détectés au niveau local, des formations professionnelles aux métiers de base ruraux multiformes seront organisées afin d'améliorer l'employabilité et la capacité d'entrepreneuriat des jeunes, que ce soit dans un établissement résidentiel, en formation itinérante, ou par la mise en situation d'apprentissage.

Les principales activités qui seront mises en œuvre pour obtenir ce produit sont les suivantes :

- Activité 2.1.1 Identification des filières porteuses

Un diagnostic exhaustif des filières dans la zone d'intervention sera réalisé au début, et sera suivi de la priorisation et caractérisation des filières porteuses pouvant être soutenues. Les éléments d'analyse suivants seront considérés, entre autres : l'importance relative de la production, l'apport à la sécurité alimentaire, le potentiel de commercialisation, la valeur ajoutée de la filière et la demande sur le marché.

- Activité 2.1.2 Fourniture d'intrants agricoles, petits équipements et irrigation, semences, bétails, alimentations, vaccin/déparasitage et des outils de stockage et de transformation

La FAO assurera la disponibilité en qualité et quantité des intrants nécessaires pour l'accompagnement des activités : semences de qualité, matériels innovants et adaptés au contexte local, et qui appuieront les activités de renforcement de capacités et celles de développement des filières.

- Activité 2.1.3 Ciblage et structuration les groupements potentiels au marché

Pour chaque filière identifiée, suite au diagnostic et analyse de chaque filière porteuse, les bénéficiaires participants seront structurés (groupements, réseaux...) afin de faciliter l'encadrement et l'organisation par rapport au marché.

- Activité 2.1.4 Mise en relation les produits des groupes cibles avec le marché

Suite au diagnostic et étude préalable du marché, les groupes cibles seront mis en relation avec les acquéreurs potentiels qui seront les débouchés directs dans la zone ou région. Cette activité sera mise en œuvre avec une forte implication du secteur privé qui assurera la disponibilité du débouché des produits.

- Activité 2.1.5 Formation des jeunes sur les métiers découlant des filières porteuses identifiées (agricole et autres)

Des formations sur les techniques de production, gestion d'exploitation, et technique de négociations seront dispensées au niveau des structures mises en place suivant les filières porteuses identifiées.

La planification des activités se fera en fonction du potentiel de marché existant et de la production. Les activités d'appui inhérentes seront réparties en fonction des critères d'adaptabilité et de capacités par zone d'intervention.

## **Produit 2.2. Les bénéficiaires acquièrent des compétences techniques et professionnelles permettant une diversification des revenus**

Le projet améliorera la stabilité des vulnérables et leur implication dans le dialogue local. L'impact positif de l'employabilité et de l'autonomisation de ces bénéficiaires, qui seront atteints grâce au renforcement de leurs compétences techniques, permettra une diversification des revenus et aura un impact sur leur statut vis-à-vis de la communauté en favorisant leur prise de décision au niveau local. Des jeunes ciblés parmi ces producteurs recevront une formation technique et un accompagnement aux métiers porteurs non agricoles. Par la suite, ils bénéficieront tous d'une éducation financière leur permettant de gérer leurs propres finances, d'identifier leurs besoins financiers et de mieux connaître les produits financiers disponibles auprès des institutions financières de leur localité pour y accéder.

Les principales activités qui seront mises en œuvre pour obtenir ce produit sont les suivantes :



- Activité 2.2.1 structurer les bénéficiaires
- Activité 2.2.2 renforcer les capacités de production des groupes cibles par la formation et l'adoption de techniques agro-pastorales résilientes aux changements climatiques par l'approche Champ Ecole des producteurs (CEP).

A travers les groupements et les formations qui seront directement dispensées sur le champs, basées sur les problèmes techniques des bénéficiaires, l'approche CEP facilitera le changement de comportement et permettra l'identification des objectifs techniques et sociaux communs. Cela aura comme effet de renforcer la cohésion au niveau de chaque groupement et d'augmenter la participation effective des jeunes et des femmes aux actions de développement.

- Activité 2.2.3 Former les groupes cibles à la technologie post-récolte y compris le stockage et transformation.

Afin de mieux cerner les problématiques liés à la perte post-récolte qui réduit considérablement la disponibilité des denrées, la FAO formera les groupes des bénéficiaires en techniques de stockage et post-récolte.

- Activité 2.2.4 Renforcer les capacités de gestion d'exploitation agricole.
- Activité 2.2.5 Appui à l'opérationnalisation de deux centres de ressources d'alphabétisation : Equipement et électrification de 2 centres

Les centres seront construits ou réhabilités en étroite coopération avec le ministère de l'Education Nationale, en vue d'assurer la pérennisation. Le projet va fournir le mobilier, l'électrification et formera les animateurs identifiés par le MEN et les plateformes communautaires.

- Activité 2.2.5 Appui à la formation professionnelle, équipement, accompagnement et formation aux métiers ruraux

Il s'agit de mettre en place au niveau des deux centres de formation professionnelle, la formation à deux métiers porteurs. Ces formations aux métiers seront lancées après identification des besoins. Le personnel sera aussi formé pour avoir des compétences en identification des besoins et processus d'élaboration curriculum (ingénierie de formation) pour assurer la pérennité. Les cibles seront les jeunes dont les filles vulnérables (exemple ; ex dahalo ou dahalos temporaires). Les compétences en accompagnement post-formation seront également renforcées au sein de ces établissements.

Les centres de ressources d'alphabétisation travailleront également pour accompagner les néo-alphabètes dans la recherche des activités génératrices de revenus ; les capacités du personnel du centre seront renforcées dans ce sens.

- Activité 2.2.5 Education financière de tous les bénéficiaires

L'éducation financière consiste en un ensemble de plus de quarante modules de renforcement de capacités en finance de base que le partenaire de mise en œuvre (l'Association professionnelle des IMF i de préférence) peut adapter aux besoins des bénéficiaires. Cet ensemble couvre l'élaboration du budget familial/personnel, la gestion de l'activité génératrice de revenu, comment planifier son avenir au plan financier, pourquoi épargner, mieux connaître les institutions financières (leurs produits et services), la négociation financière. Des modules spécifiques existent pour les jeunes.

### **Produit 2.3. Les communautés sont dotées d'espace consensuel de production et disposent des mécanismes financiers adaptés et innovants**

A travers l'approche appelée MicroLead (mobilisation de l'épargne en milieu rural), le projet organisera les bénéficiaires en groupes d'épargne. Au début du projet, les producteurs sont encadrés et organisés en groupes appelés Champs Ecoles des Producteurs (CEP) et ils recevront une formation sur la structuration, le fonctionnement et les services basiques qu'un groupe communautaire d'épargne peut offrir à ses membres. Ensuite, pour l'amélioration de leur revenu, selon leur potentialité et les recommandations de la plate-forme de concertation, une partie des jeunes bénéficiaires seront accompagnés pour des activités professionnelles ayant pour objectif d'améliorer leur revenu (AGR).

Les principales activités qui seront mises en œuvre pour obtenir ce produit sont les suivantes :

- Activité 2.3.1 Mise en place et renforcement des capacités des groupes d'épargne communautaires, dotation de matériels ou de kits de démarrage pour des porteurs de projets professionnels.
- Activité 2.3.2 Mise en place d'infrastructure d'appui à la production (site d'abreuvement, pâturages communautaires, marché, ...).
- Activité 2.3.3 mise en relation avec les fonds de développement agricole.

### **Produit 2.4. Les capacités des populations cibles sont renforcées en matière de dialogue communautaire, d'éducation non formelle et d'offre de services financiers, de développement des métiers ruraux consolidant la paix sociale.**

Les capacités des associations, des groupements de jeunes villageois existants ou des membres des plates-formes communautaires en vue de faire émerger des activités culturelles consolidant le « vivre ensemble », seront renforcées au sein de la communauté : cela pourrait être les clubs dans les écoles, dans les églises, un groupe de personnes/jeunes/filles désireux de promouvoir des activités culturelles ou sportives. L'identification et l'établissement de ces groupements seront facilités par les plateformes. Ces activités culturelles pourront utiliser entre autres les infrastructures culturelles construites dans le volet institutionnel du domaine 3 du PBF, mis en œuvre par le PNUD et l'OIM. Des événements sportifs et culturels seront donc organisés entre les fokontany, communes ou entre les pôles; le projet veillera à ce que les activités culturelles proposées dans ce cadre soient respectueuses des règles de la bienséance et de l'éthique. De même, les activités sportives proposées vont tâcher de ne pas promouvoir la violence, mais la collégialité et la paix.

L'appui au volet financier veillera à la disponibilité des services financiers pérennes, innovants et adaptés aux besoins des bénéficiaires. Ainsi, ce projet facilitera l'implantation d'une institution financière (banque de microfinance ou institution de microfinance) capable d'offrir des services financiers y compris via le téléphone portable pour la sécurisation et le confort des bénéficiaires. Une enquête rapide pourra permettre d'identifier les services souhaités par les bénéficiaires.

Les principales activités qui seront mises en œuvre pour obtenir ce produit sont les suivantes :

- Activité 2.4.1 Renforcement des capacités des animateurs culturels des associations, des membres des plateformes culturels ou autres groupements.

Des formations seront données et des réflexions menées à/avec des personnes identifiées pour encadrer, dynamiser et générer des activités culturelles et sportives au sein de la communauté. Des activités culturelles propres à la localité et à la région seront promues, car le but est de

faciliter les relations intercommunautaires à travers la culture et les loisirs. Cependant, ces activités culturelles respecteront les normes de la bienséance, de l'éthique et devront promouvoir la paix.

- Activité 2.4.2 Préparation et organisation d'évènements culturels intercommunautaires

Ces activités seront convenues d'un commun accord avec la communauté et seront organisées selon un plan d'action /feuille de route établis au préalable.

- Activité 2.4.3. Implantation<sup>ii</sup> d'une Institution de microfinance (IMF) dans les deux pôles

A travers un appel à projets, une IMF sera recrutée pour offrir les services d'épargne et de crédit aux bénéficiaires du projet. Ces services doivent être offerts aussi par le téléphone mobile (encore appelés services financiers numériques ou digitaux). Le projet renforcera les capacités de l'IMF en la dotant de moto, ordinateurs, imprimantes, kits solaires et coffres forts. Le fonctionnement peut être couvert pour les 06 premiers mois de fonctionnement.

- Activité 2.4.4 Mise en relation des groupes d'épargne avec une institution de microfinance

Les groupes d'épargne (de femmes, de jeunes, de producteurs...) cotisent et se font du « petit » crédit en leur sein. Il s'agit de systèmes endogènes de mobilisation de l'épargne connus sous plusieurs noms en Afrique (tontine entre autres). En vue de sécuriser les épargnes collectées au sein de ces groupes, UNCDF a développé une approche qui permet de leur ouvrir un compte dans une institution financière formelle. Ainsi, l'épargne des membres du groupe sera déposée dans le compte ouvert auprès de l'institution financière et de plus, le groupe en tant qu'entité et ses membres individuellement pourront bénéficier des autres services de l'institution s'ils le souhaitent.

- Activité 2.4.5. Numérisation des services financiers (services financiers mobiles)

Cette activité consistera à :

- i. financer l'intégration technique du logiciel de l'IMF et la plateforme de l'opérateur de téléphonie mobile (OTM) qui est/sont ses partenaires pour que, lorsque les bénéficiaires effectuent des retrait ou dépôt d'épargne chez l'opérateur de téléphonie mobile, cette opération de dépôt d'épargne se reflète en temps réel (ou en fin de journée) dans le logiciel de l'IMF ;
- ii. doter l'IMF de tablettes, smartphones, terminaux de paiement électroniques - TPE robustes avec lesquels les agents peuvent aller collecter les dépôts auprès des bénéficiaires sur le terrain, sans que les bénéficiaires ne soient obligés de se déplacer à l'agence de l'IMF pour y déposer son épargne.

Il est prévu le recrutement d'un Spécialiste en finance digitale dont le rôle est de i) réaliser le diagnostic du système d'information de l'IMF retenue ; ii) Suivre la mise en œuvre des actions de numérisation des services financiers ; iii) de former le personnel de l'IMF aux applications numériques et à leur fonctionnement, de régler les problèmes techniques éventuels rencontrés par l'IMF et de iv) former les employés sur le nouveau canal de distribution des services financiers. Le recrutement de l'expertise technique sur place sera priorisé ; cependant si cela s'avère être difficile, il sera fait recours à un Consultant pour six mois étalés sur la période du projet.

## **Les bénéficiaires :**

Pour les plateformes communautaires, le projet ciblera 8000 individus dans les communautés affectées par le phénomène DAHALO de la région Anosy et Androy, dont les chefs fokontany, les représentants des autorités locales, des leaders traditionnels et religieux, des notables coutumiers, des groupes d'autodéfense villageoise, de même que les ex-dahalo, des groupements de paysans, des organisations de la société civile, des femmes et des jeunes. Comme indiqué précédemment, un mécanisme de représentativité et d'inclusion sera mis en place afin de constituer les plateformes communautaires.

Par ailleurs, l'identification des membres des plateformes communautaires se fera en étroite collaboration avec les leaders traditionnels (qui sont reconnus et acceptés au niveau communautaire) et avec les représentants de l'Etat au niveau local ; ces plateformes seront également impliquées dans le processus de mise en œuvre du projet (planification, mise en œuvre, suivi et évaluation).

Les campagnes de communication via les médias communautaires toucheront toute la population des trois régions qui sera sensibilisée aux messages de paix et informée sur les actions du projet, de même pour les événements socio-culturels organisés pour renforcer la stratégie de changement de comportement.

S'agissant des activités agro-pastorales, le projet ciblera les 8 000 ménages susmentionnés, et faisant partie des plateformes communautaires, respectivement 1 000 bénéficiaires dans chaque commune d'intervention (Ianabinda, Ivahona, Mahabo, Tsivory, Marotsiraka, Ebelo, Beraketa, Betroka), lesquels seront constitués essentiellement de jeunes et d'au moins 30% de femmes.

Des activités de renforcement des capacités spécifiques seront adressées aux membres des structures étatiques à qui seront dédiées le relais de l'animation et de la participation dans les plateformes constituées une fois le projet terminé. Le projet ciblera globalement à renforcer les capacités de ces structures à générer des solutions endogènes aux résolutions des tensions et aux défis vécus par la communauté.

Les sensibilisations en faveur de la non-violence et la paix faites au niveau de la communauté favoriseront l'émergence des artisans et facilitateurs de la paix issus également des milieux difficiles, comme les Ex dahalo, les jeunes filles et femmes enrôlées dans les phénomènes de banditisme ou de prostitution.

De manière générale, les membres des plateformes bénéficieront tous des appuis au développement des capacités de production agro-pastorale, orientés vers le développement des chaînes de valeur et le renforcement des moyens de subsistance pour accroître leur autonomie économique et indirectement leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ensuite, selon leurs besoins et leurs potentialités ainsi que selon les décisions prises au niveau de la plateforme de concertation, une partie de ces bénéficiaires profiteront des appuis spécifiques en matière d'alphabétisation, d'éducation à la paix, d'entrepreneuriat rural, d'éducation financière, de micro-épargne et de mise en relation avec les microfinances. Ces services étant mis à disposition des membres de la plateforme à la base, ces derniers peuvent de manière progressive ou simultanée, en bénéficier jusqu'à la sortie du projet. L'Etat apportera son appui aux différents services proposés par le projet

à travers leurs représentants respectifs et son personnel déconcentré fera l'objet d'un transfert de compétences et de renforcement des capacités.

- Dans le cadre de l'apprentissage aux métiers de base et de formation professionnelle, le Ministère de l'emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle fournira un appui technique à l'élaboration des référentiels pour la mise œuvre des offres de formation de qualité sur des métiers identifiés comme porteurs. Le Ministère nommera également des enseignants pour les centres afin d'assurer la pérennisation des actions. L'identification avec le secteur économique des métiers porteurs sera démarrée dès le début du projet afin de faciliter, si nécessaire, l'affectation des enseignants. Le projet renforcera les ressources pédagogiques et les matériels pour les structures appuyées pour assurer et pérenniser les formations. Le Ministère de l'Education Nationale a déjà prévu dans son plan d'action actuellement en cours, la construction d'infrastructures pour abriter deux centres d'alphabétisation et de ressources (CAR) ainsi que le personnel correspondant (alphabétiseur, animateur, etc.). Le projet apportera uniquement les équipements dont l'électrification. En plus, les centres d'alphabétisation fonctionnelle seront également mis à disposition de la communauté et dotées de petits matériels pédagogiques par le projet.
- Concernant la mobilisation communautaire et la promotion de la culture de la paix, l'UNFPA et l'UNESCO, en collaboration avec une organisation non gouvernementale internationale spécialisée dans la mobilisation communautaire pour la consolidation de la paix, animeront et institueront les plateformes communautaires. Les infrastructures récréatives mises en place dans le cadre du volet institutionnel du domaine 3 du PBF serviront de locaux où des animateurs jeunes et femmes participeront activement aux animations culturelles et éducatives.
- En termes d'éducation financière et de suivi des groupes de micro-épargne, le Ministère des finances et du budget représenté par sa Direction générale du trésor/Coordination Nationale de la Finance Inclusive, participera au niveau national au plaidoyer mené pour mobiliser les institutions de microfinance à s'installer dans les zones d'intervention, et d'aider à la promotion des modes innovants de finance numérique.
- Concernant les activités agropastorales : le Ministère auprès de la Présidence chargé de l'agriculture et de l'élevage (MPAE) à travers les DRAE<sup>8</sup>, apportera l'appui nécessaire pour former les techniciens de proximité et les volontaires communautaires qui seront recrutés localement pour aider à l'encadrement des paysans sur les activités agricoles. Le projet renforcera aussi les capacités des services déconcentrés de ce ministère pour qu'il prenne le relais sur les suivis des groupes constitués dans une optique de pérennisation. Un protocole de partenariat sera établi dans ce sens, mais ne conditionnera pas le déroulement des activités locales prévues par ce projet.

La sélection des bénéficiaires et des groupes cibles se fera en trois phases :

- 1) La sélection des fokontany dans chaque commune d'intervention. Pour ce faire, les fokontany représentés par plusieurs clans, et ciblés par de attaques fréquentes de dahalo, et ayant des systèmes endogènes de réconciliation seront privilégiés ;
- 2) l'identification des bénéficiaires ; et

---

<sup>8</sup> DRAE : Direction régionale de l'Agriculture et de l'Elevage

- 3) la sélection des individus ou groupements qui vont bénéficier des appuis spécifiques.

La priorité sera donnée aux communautés présentant un nombre important de ménages sensibles et vulnérables aux problèmes d'insécurité et qui manifestent une volonté de mettre en place un système de dialogue intra et intercommunautaire favorisant l'amélioration des moyens de subsistance, le développement culturel, la consolidation de la paix. Notons que la sélection des bénéficiaires sera effectuée à travers la plate-forme de concertation communautaire.

Pour la sélection des bénéficiaires, les critères suivants seront appliqués :

- Individu ayant perdu son activité économique due à la crise et qui a la volonté d'exercer des activités génératrices de revenus AGR ;
- Individu ayant des problèmes d'accès quotidien à l'alimentation en raison de sa faible capacité financière ;
- Faible capacité de production, présence d'un nombre important d'individus à charge du ménage (au moins 5 personnes à charge pour un ménage de 7 personnes).
- Les femmes et jeunes bénéficiaires qui sont impliqués dans les chaînes de valeurs agricoles (agriculture, élevage, pêche).
- Individus scolarisés ou non qui ont une potentialité de véhiculer des messages pour la consolidation de la paix
- Personne ou jeune appartenant aux groupes d'autodéfense villageoise. Ils seront spécifiquement ciblés avec des actions adaptées pour les toucher, les enrôler dans les plateformes et en faire bénéficier des services de soutien du projet sur les activités économiques, l'éducation non formelle et financière.

### **Stratégie d'approche**

- a) Un mécanisme de représentativité et d'inclusion sera mis en place afin que les représentants des différentes catégories de personnes tels que les chefs fokontany, les autorités locales, les leaders traditionnels et religieux, les notables coutumiers, les groupes d'autodéfense villageoise, de même que les ex-dahalo, les groupements de paysans, les organisations de la société civile, les femmes et les jeunes souvent marginalisés, soient représentés de manière proportionnelle dans les plateformes communautaires. En outre, pour le maintien des membres au sein des plateformes communautaires, des activités culturelles seront organisées.
- b) En particulier, plusieurs stratégies seront combinées afin d'impliquer les ex-Dahalo et les jeunes les plus difficiles, à savoir (i) le renforcement de leur estime de soi, (ii) la responsabilisation des ex-Dahalo et des jeunes en les amenant à devenir des Messagers de la paix en charge d'éduquer leurs pairs, (iii) l'appui aux activités génératrices de revenu.
- c) La mobilisation communautaire vise à aboutir à la création ou au renforcement des espaces de dialogue intergénérationnels, intercommunautaire voire interpersonnelle sur des vues ou des différends à gérer. De même, ces espaces profiteront aussi aux débats axés sur le développement local avec comme thématique de base les services que le projet mettra à disposition des populations. La finalité sera de cultiver et de générer des réflexes de dialogue dans les communautés pour la prévention et la gestion des conflits, de promouvoir des comportements responsables animés d'une culture de la paix, de développer les réflexions sur les enjeux de développement local qui conditionnent le bien-être et le vivre ensemble de la population. Ces enjeux concernent entre autres l'éducation, le système de

production agricole ainsi que la création des activités économiques pour les jeunes ainsi que les aspects culturels reflétant l'identité régionale et renforçant la solidarité.

- d) Le cœur et la mission principale des plateformes resteront concentrés sur la promotion des comportements citoyens et pacifiques dans la gestion des différends communautaires en instaurant des outils et des moyens de communication adaptés comme les activités socio-culturelles ou l'éducation à la paix, mais il sera arrimé aux problèmes de survie et de vie quotidiens de la population qui sont les raisons de la plupart des dérives et conflits.
- e) Les plateformes ou structures communautaires seront constituées au niveau communal avec des représentants des acteurs de base et des forces vives locales avec les jeunes et les femmes. L'ancrage institutionnel se fera au niveau communal et intercommunal en cohérence avec la mise en place des Structures Locales de Concertation (SLC). Les modes de prise de décision seront règlementés et leur application suivie afin de maintenir l'autorité et la crédibilité de ces plateformes et des personnes qui les constituent. Le projet s'activera à appuyer la mise en œuvre des actions décidées par les plateformes durant sa durée. Il s'agira de renforcer les capacités de réflexion, d'action et de mobilisation des personnes membres pour que les produits et services proposés par la plateforme soient adaptés, acceptés, applicables et conformes aux principes de la paix. En termes de fonctionnement financier, les plateformes pourront bénéficier des subventions des communes où elles seront hébergées et des retours en dotation des groupes de paysans bénéficiaires de matériels durant le projet expliqué supra ainsi qu'une éventuelle contribution libre des membres.
- f) Au niveau des pôles de stabilité, les représentants des plateformes communautaires seront regroupés pour créer les instances intercommunautaires dont la mission serait de réfléchir et d'agir sur des aspects globaux et d'orientation des modes de prévention et de gestion des conflits. De même, ces plateformes intercommunautaires seront les voix et les porte-paroles des populations qu'ils représentent dans des dialogues nationaux ou avec le gouvernement dans les stratégies de développement socio-économique, de sécurisation locale et seront renforcés pour ces missions.
- g) La participation des jeunes et des femmes est au centre de cette initiative de dialogue communautaire, non seulement parce qu'ils constituent les cibles prioritaires du projet du fait de leur exposition aux tentations du phénomène « dahalo », mais aussi parce que les réformes et changements attendus visent essentiellement les générations montantes pour un renouvellement de la classe dirigeante et un accroissement de leurs responsabilités dans la société.
- h) Le projet initiera des fora de dialogue à la base dans les hameaux et des villages dans les Fokontany où des personnes qui ont des intérêts ou des activités communs, qui partagent les mêmes valeurs, peut-être même issues des mêmes familles, pourront se regrouper et adhérer progressivement à la culture de la paix et de responsabilité citoyenne grâce à un encadrement des animateurs de proximité du projet. Des pairs éducateurs jeunes et femmes vont sortir du lot de ces regroupements à la base et vont être formés pour devenir des « messagers » de la paix. Ces messagers recevront du matériel de visibilité et seront encouragés à se mobiliser pour différentes activités de sensibilisation ou d'éducation pour la masse populaire notamment à travers les activités culturelles et les médias communautaires. De même, ils seront aussi appelés à contribuer dans les activités de promotion des services fournis à la population adhérente à la plateforme dans lesquelles on couple les préoccupations de survie et économique des gens avec la diffusion de la culture de la paix grâce aux appuis sur les activités agro-pastorales, l'alphabétisation, la formation professionnelle, l'éducation financière ou le micro-épargne.

- i) Pour les activités agro pastorales, les dotations en intrants et de matériels agricoles seront conditionnelles dans la mesure où les groupes fourniront un apport avant l'obtention des kits/dotations qui seront octroyés à titre de capital d'investissement et de démarrage d'activité lequel sera remboursé progressivement tout au long de la mise en œuvre du projet. Cet appui ne sera pas gratuit, la contribution bénéficiaire sera au moins 30 % de la valeur numéraire et sera régularisé en deux étapes : (i) 10 % de la valeur à régulariser avant l'acquisition et (ii) le reste 20 % au moins à régulariser pendant les récoltes. Pour ce faire, un mécanisme de remboursement sera instauré au niveau de chaque groupement dès le début de la mise en œuvre du projet à travers la création des groupes d'épargnes communautaires. Lors de chaque récolte, une épargne obligatoire est déposée par chaque bénéficiaire dans le compte du groupe. L'argent récolté sera versé en partie dans la caisse (VSLA) qui sera allouée aux investissements communautaires et agricoles. Par ailleurs, les membres du groupe peuvent se faire du crédit à l'intérieur du groupe aux conditions qu'ils souhaitent eux-mêmes. Les capacités des groupes seront renforcées dans ce domaine.
- j) Pour sécuriser l'épargne du groupe, ce dernier ouvre un compte dans l'institution de microfinance qui sera appuyée pour s'installer dans la zone.
- k) Enfin pour la pérennisation de l'intervention, le projet mettra en relation les bénéficiaires avec les fonds d'investissements agricoles existants (Fonds de Développement Agricole)
- l) Dans la même dynamique, un réseau d'association ou de clubs scolaires et extrascolaires de promotion de la paix et des comportements responsables seront initiés grâce à des appuis qu'on apportera aux écoles et établissements de formation locaux. L'idée force reste l'adhésion totale des jeunes aux notions et principes de gestion pacifiques des conflits et de promotion d'une participation citoyenne dans le développement de la localité. Des activités socioculturelles vont animer les transferts de connaissance et la gestion du changement de comportement des jeunes afin qu'ils se maintiennent dans la dynamique voulue. Des jeunes messagers de la paix sortiront aussi de ces réseaux de clubs de la paix et pourront être utilisés dans différentes activités du projet en parallèle avec les femmes ambassadrices de la paix aussi. Le projet fera appel à des modes d'intronisation officielle pour faire reconnaître le rôle de ces personnes dans la communauté afin de faciliter leur action.



**b) Budget :**

**Tableau 2 : Budget de l'activité du projet**

<b>Résultat 1 : La cohésion sociale et l'adhésion à la paix de la population sont renforcées à travers la promotion de mécanismes endogènes de dialogue communautaire</b>								
Numéro du produit/activité	Nom des produits	FAO	UNESCO	UNFPA	UNCDF	TOTAL	Catégorie de dépense de l'ONU (voir le tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1.1	Les plateformes communautaires, inclusives de concertation et de sensibilisation sur les enjeux socio-économique et culturel de la paix sont fonctionnelles			188.200		200.000	Services contractuels et une partie de Personnel et autres employés	
Produit 1.2	Des messagers de la paix sont opérationnels au niveau de la communauté, des établissements scolaires et des médias		131.005	104.000		199.491	Services contractuels et une partie de Personnel et autres employés	
Produit 1.3	Les jeunes (dont les jeunes filles) et groupes d'autodéfense des zones d'intervention sont alphabétisés sur la thématique de la paix et intégrés/représentés dans la plateforme		247.319			212.766		
<b>Résultat 2 : Les communautés, les femmes et les jeunes marginalisés sont intégrés dans la dynamique socio-économique et renforcent leur participation dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix</b>								
Produit 2.1	Les filières porteuses et les Activités Génératrices de revenu sont promues à travers le	212.934				600.000	Fournitures, produits de base, matériels, et	

	développement de la chaîne des valeurs						infrastructures communautaires	
Produit 2.2	Les jeunes ont acquis des compétences techniques et professionnelles améliorant leur employabilité, leur productivité et leur culture financière	154.038	182.220		348.764	346.711	Transferts et subventions aux homologues, Véhicule et Déplacement	
Produit 2.3	Les communautés sont dotées de matériels de production Agricole et disposent des mécanismes financiers adaptés et innovants	496.264			4.500	206.800	Equipements	Petits matériels Agricoles
Produit 2.4	Les capacités nationales sont renforcées en matière de dialogue communautaire, d'éducation non formelle et financière, de développement des métiers ruraux consolidant la paix sociale		56.436		55.000	290.145	services contractuels	
Personnel		202.400	107.100	75.800	86.900	597.600	Personnel et autres employés	
S&E		53.740	34.355	34.000	30.000	150.224	Frais généraux de fonctionnement	
<b>TOTAL</b>		<b>1.119.375</b>	<b>763.536</b>	<b>402.000</b>	<b>516.800</b>	<b>2.803.737</b>		

**Tableau 3 : Budget par catégories de dépense de l'ONU**

<b>BUDGET du projet</b>					
<b>Catégorie de dépense</b>	<b>Montant de l'entité bénéficiaire FAO</b>	<b>UNCDF</b>	<b>UNESCO</b>	<b>UNFPA</b>	<b>TOTAL</b>
1. Personnel et autres employés	202.400	86.900	107.100	69.500	597.600
2. Fournitures, produits de base, matériels	635.130	4.500	10.000	2.400	666.110
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	48.000	13.000	205.479	13.600	180.300
4. Services contractuels	71.500	53.000	81.054	0	344.120
5. Frais de déplacement	52.605	8.364	37.716	18.000	122.767
6. Transferts et subventions aux homologues	56.000	323.063	302.058	292.200	750.240
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	53.740	30.000	20.129	6.300	142.600
<b>Sous-total</b>	<b>1.119.375</b>	<b>518.827</b>	<b>763.536</b>	<b>402.000</b>	<b>2.803.738</b>
8. Coûts indirects*	78.356	36.318	53.448	28.140	196.262
<b>TOTAL</b>	<b>1.197.731</b>	<b>555.145</b>	<b>816.984</b>	<b>430.140</b>	<b>3.000.000</b>

**c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :**

**FAO**

La FAO, présente à Madagascar depuis 1981 a mis en œuvre des actions de soutien au gouvernement dans le domaine de l'agriculture, élevage, pêche. Ses compétences et expertises en matière d'agriculture, sécurité alimentaire, de gestion des risques et autres aléas, coordination et plaidoyer, sont reconnues et sollicités par le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers ainsi que les communautés bénéficiaires des diverses actions depuis son implantation dans le pays. L'apport de la FAO dans le cadre de ce projet s'articule sur la stabilisation de la dynamique des tensions et conflits à travers le soutien agro-pastoral, notamment par l'amélioration des revenus des bénéficiaires en augmentant leur productivité des systèmes agricoles, et en améliorant l'accès au marché. Cet objectif correspond aux domaines d'intervention prioritaire de la FAO qui intègre le Renforcement de la résilience des ménages face aux chocs et aux aléas dans le cadre de l'adaptation au changement climatique.

La capacité technique, opérationnelle de la FAO a été confirmée par la réussite de plusieurs projets (Urgence ou développement) conjoints avec d'autres Agence dans cette partie sud de Madagascar. Sa présence depuis 2009 dans la zone et son bureau régional avec la présence et expertise des équipes terrain de la FAO a facilité l'opérationnalisation de ces actions. La FAO mettra en valeur les acquis de la mise en œuvre des activités d'urgences-résilience depuis plusieurs décennies dans plusieurs pays dans le monde, notamment l'approche CEP (Champs écoles des producteurs) et

caisses de résiliences les bonnes pratiques en matière d'agriculture intelligente face au changement climatique.

## **UNCDF**

UNCDF se focalise sur la promotion de l'investissement au niveau local dans le but de favoriser une croissance plus inclusive, d'améliorer l'accès aux services financiers et de stimuler le développement économique local. En ce qui concerne les activités, UNCDF met particulièrement l'accent sur certains groupes cibles : i) les populations pauvres et mal desservies, notamment des zones rurales et péri urbaines ; ii) les groupes qui subissent les pires inégalités et qui sont exclus en matière d'accès aux chances et d'obtention de résultats, en particulier les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes. Au niveau géographique, les activités de l'UNCDF portent sur les Pays les Moins Avancés (PMA) en général et, en particulier, sur l'Afrique Sub-Saharienne.

Depuis 2003, à Madagascar, UNCDF appuie le Gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie d'inclusion financière. UNCDF appuie au renforcement du cadre légal et réglementaire et à un environnement propice à l'inclusion financière des populations à faible revenu. UNCDF collabore avec les institutions financières et des prestataires techniques pour l'extension de l'offre de services innovants et adaptés aux besoins des populations groupes cible tels que les femmes (le crédit épargne avec éducation offert à plus de 40.000 femmes à travers 6 institutions de microfinance) et les jeunes.

## **UNESCO**

L'éducation qui transforme les vies est au cœur de la mission de l'UNESCO qui est de bâtir la paix, éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable. UNESCO a des expériences globales dans la conduite de projets liés à cette mission. L'Organisation est le seul organe des Nations Unies ayant pour mission de traiter de l'éducation, sous tous ses aspects dont l'alphabétisation, la formation professionnelle. L'Organisation appuie les efforts d'alphabétisation des États membres dans les domaines des politiques, de la fourniture de programmes et œuvre en faveur de l'égalité des genres. L'UNESCO est l'Agence des Nations Unies mandatée pour le développement de médias libres et a développé de nombreuses ressources pour les médias dans les thématiques ciblées par le Projet et qui peuvent être contextualisés rapidement pour répondre aux besoins de Madagascar. L'UNESCO dispose de réseaux d'écoles et de club qui sont œuvre pour l'éducation à la paix. Le volet culturel conjugué avec les autres domaines de son mandat lui permet d'accomplir chaque jour sa mission humaniste qui est d'accompagner les peuples en vue de mieux se comprendre et d'œuvrer ensemble pour aboutir à une paix. A Madagascar, l'UNESCO appuie l'alphabétisation dans la formulation de la politique et conduits plusieurs activités de formation professionnelle en zone rurale en faveur des jeunes défavorisés.

## **UNFPA**

L'UNFPA de par son mandat est l'agence qui travaille sur les questions de promotion de la jeunesse et du genre. Au niveau global, l'UNFPA dispose d'une grande capacité d'identifier et de répondre aux besoins des groupes vulnérables et marginalisés, avec une attention particulière pour les jeunes et adolescents en milieu rural. Au niveau opérationnel, l'UNFPA dispose de staffs techniques basés au bureau de Tuléar couvrant ses trois régions d'intervention (Androy, Vatovavy Fitovinany et Atsimo Andrefana), et travaille en étroite collaboration avec les autorités et les acteurs du Sud de Madagascar, particulièrement pour l'autonomisation des femmes et des jeunes. Enfin, l'UNFPA a une bonne capacité de décaissement avec un budget annuel moyen de plus d'USD 3.5 Millions.

<b>Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays</b>				
	<b>ENTITÉ</b>	<b>Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)</b>	<b>Budget annuel ordinaire (USD)</b>	<b>Fonds d'affectation spéciale d'urgence</b>
2016	<b>UNESCO</b>	Etats membres, donateurs	880 000	-
2017			1 150 000	67 000
2016	<b>FAO</b>	Etats membres, donateurs	17 000 000	
2017			9 000 000	
2016	<b>UNFPA</b>	Fonds réguliers, fonds thématiques, donateurs	6 240 182	
2017			5 611 529	871 655
2016	<b>UNCDF</b>	Etats membres, Donateurs	240 000	500 000
2017		Donateurs		200 000

### III. Gestion et coordination

#### a) Gestion du projet :

##### Collaboration avec les partenaires extérieurs (ONG/OSC et Ministères)

Le projet collaborera avec deux types de partenaires : les ONG/OSC Associations nationales et internationale et institutions de microfinance nationales d'une part et d'autre part avec les structures de l'Etat notamment les Ministères en charge de l'Education nationale, de la formation technique et professionnelle, de la communication, de l'agriculture et de l'élevage, de la population, de la jeunesse ...

Au démarrage du projet, les Agences du SNU et les partenaires d'exécution se mettront ensemble pour :

- Harmoniser la compréhension du projet, son objectif et ses résultats attendus ainsi que les responsabilités respectives
- Harmoniser les critères de ciblage des bénéficiaires
- Définir des objectifs de performances respectifs, le suivi et la fréquence des suivis, de même que les outils de planification (plan de travail opérationnel notamment)
- Définir le cadre de gestion et de suivi du projet (organigramme et processus de remontée des informations et de reporting)
- La gestion des connaissances et le mécanisme de pérennisation

##### Coordination entre agences du système des Nations Unies

Un **Coordonnateur (niveau international) du projet** sera recruté et déployé dans les zones d'intervention dont la responsabilité consiste à gérer et suivre la mise en œuvre quotidienne du Projet. A cet effet, il élabore un rapport d'activités mensuel qui sera partagé avec tous les partenaires du Projet pour leur information et commentaires. Il faut noter que ce Coordonnateur gère l'ensemble des activités du projet et donc de toutes les agences et des partenaires de mise en œuvre respectifs. Sa rémunération est prise en charge par les quatre agences, répartie de façon proportionnelle au financement reçu par agence.

Ce Coordonnateur sera appuyé dans ces fonctions **par une équipe de spécialistes recrutés** par et pris en charge par chaque agence individuellement. L'équipe de spécialistes est composée

par un (1) spécialiste en agriculture (FAO), un (1) spécialiste en élevage (FAO), un (01) spécialiste/Consultant en finance numérique (UNCDF), un (1) Spécialiste en éducation non formelle et culture (UNESCO) et deux (2) spécialistes en mobilisation communautaire qui appuiera le coordonnateur international dans la planification, mise en œuvre et suivi des activités de l'UNFPA au niveau de chaque pôle de stabilisation.

Ce Coordonnateur travaillera en coordination et synergie étroite avec le Coordonnateur du projet institutionnel PNUD-OIM ; des réunions de coordination mensuelles se tiendront entre les deux afin d'harmoniser les plans de travail y afférents.

Le bureau de coordination sera basé à Ihosy ou Betroka et le fonctionnement sera assuré conjointement par les quatre agences impliquées dans ce projet, et les deux autres agences impliquées dans le cadre du projet institutionnel du même domaine du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.

**Un plan de travail annuel** (comprenant les résultats attendus, produits et indicateurs du Projet) sera élaboré et approuvé par les parties prenantes et un plan de travail opérationnel sera élaboré tous les 06 mois avec les partenaires d'exécution. La revue semestrielle du projet sera instituée tandis que les missions de suivi des performances sur le terrain auront lieu tous les 03 mois. **La revue semestrielle** a pour objectif d'informer les parties prenantes des performances du Projet et prendre des mesures correctives si nécessaire.

**Diverses missions conjointes de suivi UNESCO-UNCDF-UNFPA-FAO** avec le Secrétariat Technique du PBF, visent à s'assurer du bon déroulement des activités par les partenaires d'exécution.

**Un cadre institutionnel et organisationnel** sera défini, précisant les rôles et responsabilités des parties prenantes. Les indicateurs de performances assignés aux partenaires d'exécution seront désagrégés selon le genre hommes-femmes, et par tranche d'âge.

**b) Gestion des risques :**

**Tableau 5 – Matrice de gestion des risques à compléter**

<b>Risques</b>	<b>Probabilité (haute, moyenne, faible)</b>	<b>Gravité de l'impact sur le projet</b>	<b>Stratégie d'atténuation</b>	<b>Personne/unité responsable</b>
Augmentation de l'insécurité sociale et de l'instabilité politique	Elevé	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer régulièrement le climat social et politique pour assurer que les dispositifs d'exécution mise en place soient acceptés par les parties prenantes et mènent ses activités sereinement.</li> <li>• Travailler étroitement avec les structures locales en charge de la sécurité locale (jado, gendarmerie, ...)</li> </ul>	Equipe exécutive du projet et autorités locales
Les parties prenantes notamment les bénéficiaires pourraient se sentir exclus du processus de planification et de la mise en œuvre du projet	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'équipe exécutive du projet devra avoir des informations régulières et des consultations régulières réalisées afin que le projet soit bien compris par les parties prenantes.</li> <li>• Mettre en place et développer des cadres de concertation et d'échange régulier avec les acteurs locaux</li> </ul>	Equipe exécutive du projet et autorités locales (étatiques et traditionnelles)
Le manque d'engagement du gouvernement et des partenaires techniques financiers	Moyen	Moyen	Associer les partenaires tout au long de la mise en œuvre du projet et bien définir leurs responsabilités respectives.	FAO. Ministères partenaires et autorités locales
Risques liés à la gouvernance : gestion du projet	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre disponible à tous les acteurs les informations relatives à l'exécution du projet.</li> <li>• Application stricte des procédures de gestion et de contrôle. utiliser l'outil de gestion axé sur les résultats</li> <li>• poursuivre la concertation et dialogue régulier entre les parties prenantes.</li> </ul>	Equipe exécutive du projet, partenaires et autorités locales
Les risques liés aux changements climatiques Les catastrophes naturelles récurrentes (sécheresse, inondation, criquet, etc.) dans le sud peuvent affecter le projet économique des jeunes et empêcher l'atteinte des résultats escomptés où les	Elevé	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capitaliser et diffuser les acquis antérieurs en matière d'accroissement de résilience communautaire notamment les techniques résilientes (CSA)</li> <li>• Tenir compte de la stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes tout au long de la mise en œuvre du projet</li> <li>• ces informations seront considérées dans l'étude en amont qui déterminera les métiers et filières clé à développer dans ces zones.</li> </ul>	FAO-, OSC partenaires et autorités locales

activités initiées seront essentiellement rurales.			On mentionnera les critères aléatoires des activités culturelles et essaiera de saisir d'autres pistes.	
La faible implication du secteur privé	Elevé	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener des rencontres spécifiques avec les opérateurs privés afin qu'ils prennent part activement à la mise en œuvre du plan.</li> </ul>	Equipe exécutive du projet, partenaires et autorités locales
Les changements d'attribution et de localité des techniciens des services techniques déconcentrés et des responsables	Moyen	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un protocole de partenariat avec les services techniques</li> <li>Développer un système de gestion de connaissance</li> </ul>	FAO-..... Equipe exécutive du projet, partenaires et autorités locales
<u>Risques politiques</u> La baisse du budget de l'Etat mettant en péril les apports de la partie nationale notamment dans la pérennisation des actions.	Faible	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>on répond à cette éventualité par le renforcement de capacité des organisations non gouvernementaux installés au niveau local qui recevront les mêmes transferts de compétences et seront à même de mener sans l'appui des Ministères les actions. Un plaidoyer du Représentant Résident peut être mené pour réduire ce risque</li> </ul>	
<u>Risque sécuritaire :</u> Le niveau d'insécurité est élevé dans les zones choisies par le projet. On signalera aussi l'impact que cela aura sur les capacités de mobilité et de déplacements physique des intervenants.	Haute	Elevé	ce facteur est un état de fait permanent du projet compte tenu des cibles. On établira une collaboration étroite et avec les forces de l'ordre et surtout avec les autorités traditionnelles et locales dans la gestion des interventions, et aussi une collaboration avec le projet PBF sur le renforcement de la sécurité dans les zones en question.	
<u>Risque sur la difficulté d'accès</u> Difficulté d'accès à cause de l'enclavement des zones d'intervention et des conditions climatiques liées aux saisons	Haute	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>la programmation des activités tiendra compte des cycles saisonniers</li> </ul>	
<u>Risque technique</u> La disponibilité des compétences locales	Haute	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser dans des réseaux sociaux, universités, média locaux l'appel à candidature</li> </ul>	
<u>Risque technique</u> Absence quasi totale de présence onusienne dans les zones d'intervention	Haute	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garder une certaine objectivité dans la définition des ambitions en termes de cibles atteintes.</li> </ul>	



### **c) Suivi et évaluation :**

Une unité de coordination sera mise en place pour la gestion du projet. Elle sera composée d'un coordonnateur national et de six (06) spécialistes. Cette unité élaborera un cadre de Suivi Evaluation accompagné d'un plan de travail commun pour référence et comme outil principal de suivi de l'avancement et de la qualité du projet. Les Agences respectives prépareront également des plans de travail trimestriels détaillés sur la base du plan annuel.

L'évaluation de la performance sera faite avec l'outil de gestion axé sur les résultats pour garantir l'efficacité, l'efficacités et la pertinence du projet et d'asseoir un mécanisme de redevabilité et de prise de décision, nécessaire pour l'atteinte des objectifs. En collaboration avec les acteurs locaux impliqués, des rapports trimestriels et annuels seront partagés sur base du plan de performance établi suivant le plan de travail annuel ou trimestriel. Suivant un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation traitant les dispositifs des circuits de collecte, de stockage, de traitement et d'analyse des informations et des données ainsi que la stratégie de diffusion des informations.

Après consolidation au niveau de l'unité de coordination, ces derniers informeront des progrès achevés et des principales contraintes rencontrées. Elles fourniront également des recommandations d'amélioration de la mise en œuvre du projet.

Le projet fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours et d'une évaluation finale interne. Ces évaluations seront réalisées sur la base du Cadre de Résultats afin de vérifier si les résultats sont atteints.

### **d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)**

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

### **Fonctions de l'Agent administratif**

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)<sup>iii9</sup> (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds:

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;

---

<sup>9</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés ;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde) ;
- Déboursier des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

### **Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires**

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin ;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre;
- Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

### **Propriété du matériel, des fournitures et autres biens**

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

### **Information du public**

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

**Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)**



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX  
RÉSUMÉ DE PROJET**

<b>Numéro et intitulé du projet :</b>	<b>Projet de renforcement des mécanismes endogènes pour le dialogue communautaire, des capacités et des moyens de subsistance pour le changement de comportement en faveur de la paix.</b>
<b>Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UNFPA</li> <li>• UNESCO</li> <li>• FAO</li> <li>• UNCDF</li> </ul>
<b>Partenaire(s) d'exécution :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de l'éducation nationale (MEN)</li> <li>• Ministère de l'emploi, de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle (MEETFP)</li> <li>• Ministère de la jeunesse et des sports (MJS)</li> <li>• Ministère de la Population, Protection Sociale et de la promotion de la femme</li> <li>• Ministère de la communication et des relations avec les institutions</li> <li>• Ministère auprès de la présidence chargée de l'agriculture et de l'élevage MPAE</li> <li>• Ministère des finances et du budget (Coordination Nationale de la Finance Inclusive)</li> <li>• Les institutions de microfinance (sélection par appel d'offres)</li> <li>• ONG de promotion des groupes d'épargne (sélection par appel d'offres)</li> <li>• ONG/OSC locales composées d'établissement de formation, organe d'appui au secteur privé, organe de promotion de la paix, association des journalistes culturels, travaillant dans le domaine de l'alphabétisation, station média communautaire, partenaires d'accompagnement technique (sélection par appel d'offre)</li> <li>• Entreprises agricoles</li> </ul>
<b>Site :</b>	<p>Pôle 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Anosy : Tsivory, Marotsiraka, Ebelo</li> <li>• Région Androy : Beraketa</li> </ul> <p>Pôle 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Anosy : Betroka, Ianabinda, Ivahona, Mahabo,</li> </ul>
<b>Budget approuvé pour le projet :</b>	<b>3 000 000 \$ USD</b>

<b>Durée du projet :</b>	<b>Date de démarrage prévue : Novembre 2017</b>	<b>Date d'achèvement prévue : Décembre 2018</b>
<b>Descriptif du projet :</b>	Le projet vise à instaurer le dialogue communautaire en mettant en place des mécanismes endogènes, en renforçant les moyens de subsistance et en favorisant le changement de comportement en faveur de la paix.	
<b>Résultats du projet :</b>	Deux résultats sont attendus du projet : 1) La cohésion sociale et l'adhésion à la paix de la population sont renforcées à travers la promotion de mécanismes endogènes de dialogue communautaire 2) Les communautés, les femmes et les jeunes marginalisés sont intégrés dans la dynamique socio-économique et renforcent leur participation dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix	
<b>Domaines de résultat du Fonds :</b>	Le projet contribue au résultat stratégique 3 du Fonds intitulé : Les populations des zones à risques ciblées dans le Sud de Madagascar deviennent moins marginalisées grâce à la provision de services sociaux de base et à l'amélioration de la gouvernance, notamment à travers un soutien holistique qui comprend une décentralisation politique et administrative plus effective, la protection de la population par les forces de sécurité, la prévention et réduction des conflits sur les ressources naturelles et foncières, et l'accès de la population à la justice de proximité et aux dividendes de la paix.»	
<b>Note d'évaluation sur l'égalité entre les sexes :</b>	Note 2 : Les femmes représenteront au moins 30% des bénéficiaires	
<b>Activités principales du projet :</b>	<p>Les principales activités qui concourent aux résultats sont les suivantes :</p> <p>RA1) La cohésion sociale et l'adhésion à la paix de la population sont renforcées à travers la promotion de mécanismes endogènes de dialogue communautaire</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La mise en place de plateformes communautaires et inclusives de concertation et d'éducation à la paix, de sensibilisation sur les enjeux socio-économique et culturel</li> <li>2. L'identification et la formation d'messagers de la paix au niveau de la communauté, des établissements scolaires et des médias</li> <li>3. L'alphabetisation des jeunes et groupes d'autodéfense des zones d'intervention sur la thématique de la paix</li> </ol> <p>RA2) La communauté, les femmes et les jeunes sont plus autonomes économiquement et améliorent leurs conditions de vie</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La promotion de filières porteuses et les Activités Génératrices de Revenu (AGR) à travers le développement de la chaîne des valeurs</li> <li>2. Le renforcement des compétences techniques et professionnelles des jeunes en vue de l'amélioration de leur employabilité, leur productivité et leur culture financière</li> <li>3. La dotation de matériels de production et de mécanismes financiers adaptés et innovants</li> <li>4. Le renforcement des capacités nationales en matière de dialogue communautaire, d'éducation non formelle et financière, de développement des métiers ruraux pour consolider la paix sociale</li> <li>5. La gestion des connaissances (capitalisation, partage des bonnes pratiques)</li> </ol>	

<b>Nom du pays : Madagascar</b>										
<b>Dates du projet : novembre 2017 - décembre 2018</b>										
<p><b>Théorie de changement en bref : Si les communautés, population et collectivités locales y compris</b> les jeunes, les groupes d'autodéfense villageoise, les notables coutumiers et les femmes des zones d'intervention disposent et utilisent des mécanismes endogènes, inclusifs permettant le dialogue communautaire et intergénérationnel, la prévention et la gestion des conflits, et</p> <p><b>SI ces mêmes bénéficiaires à risque</b> sont alphabétisés, sensibilisés et formés à la paix et qu'ils sont aptes à appliquer les techniques de production et de transformation agro-pastorales adaptées au contexte local et au changement climatique, et</p> <p><b>S'ILS</b> acquièrent des compétences techniques et professionnelles améliorant leur employabilité, leur capacité d'entrepreneuriat et leur culture financière, et <b>qu'ils</b> accèdent aux mécanismes financiers adaptés à leurs besoins économiques,</p> <p><b>Alors</b>, l'appropriation et l'internalisation du processus de gestion de conflit par le dialogue communautaire seront assurées au niveau local, les jeunes seront moins enclins à rejoindre les groupes de bandits, et la communauté, la population et collectivité locales acquerront des comportements et attitudes responsables</p> <p><b>PARCE QU'</b>ils se sentiront confiants, valorisés, dignes et autonomes économiquement, et qu'ils seront habilités dans la résolution et la prévention des conflits dans leur communauté.</p>										
<b>Résultats</b>	<b>Produits</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Mode de vérification</b>	<b>Année 1</b>			<b>Année 2</b>			<b>Etapas</b>
Description du résultat 1 :  <b>La cohésion sociale et l'adhésion à la paix de la population sont renforcées à travers la promotion de mécanismes endogènes de dialogue communautaire.</b>		Indicateur de résultat 1 b : Nombre de conflits entre groupes réglés via les mécanismes endogènes Niveau de référence : 0 Cible : 18	Rapport des incidents		X	X	X	X	X	
		Indicateur de résultat 1 a : Taux de satisfaction des membres de la communauté sur les activités des plateformes relatives à la consolidation de la paix Baseline : 0% Cible : 75%	Rapport d'enquête en fin de projet		X	X	X	X	X	

	Produit 1.1. Les plateformes communautaires et inclusives de concertation et de sensibilisation sur les enjeux socio-économique et culturel de la paix sont fonctionnelles et permettent de renforcer les mécanismes endogènes de dialogue communautaire et de renforcer la cohésion sociale	Indicateur 1.1.1 Nombre d'initiatives conjointes menées impliquant différents groupes Niveau de référence : 0 Cible : 50	Rapport d'activités des membres des plateformes communautaires			X	X	X	X	X			
		Indicateur 1.1.2 Mise en œuvre effective des mécanismes endogènes de dialogue communautaire Niveau de référence : non Cible: oui	Rapport d'activités des plateformes communautaires				X	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité 1.1.1 Appuyer la mise en place des plateformes communautaires de concertation</li> <li>• Activité 1.1.2 Renforcer les mécanismes endogènes de réconciliation au niveau des plateformes communautaires</li> </ul>
	Produit 1.2. Des messagers de la paix sont opérationnels au niveau de la communauté, des établissements scolaires et des médias	Indicateurs 1.2.1 Nombre de femmes dont les connaissances sur la consolidation de la paix sont améliorées grâce aux sensibilisations effectuées par les messagères de la paix Niveau de référence : 0 Cible : 2 000	Rapport d'activités				X	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité 1.2.1 Soutenir la constitution des groupements de femmes messagers de la paix</li> <li>• Activité 1.2.2 Soutenir la constitution de groupements de jeunes et hommes messagers de la paix</li> <li>• Activité 1.2.3 Former des pairs éducateurs sur les thématiques de la paix en milieu scolaire et extrascolaire</li> </ul>
		Indicateurs 1.2.2 Nombre de jeunes et d'hommes dont les connaissances sur la consolidation de la paix sont améliorées grâce aux	Rapport d'activités				X	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité 1.2.1 Identifier et soutenir la constitution de groupements de femmes</li> </ul>



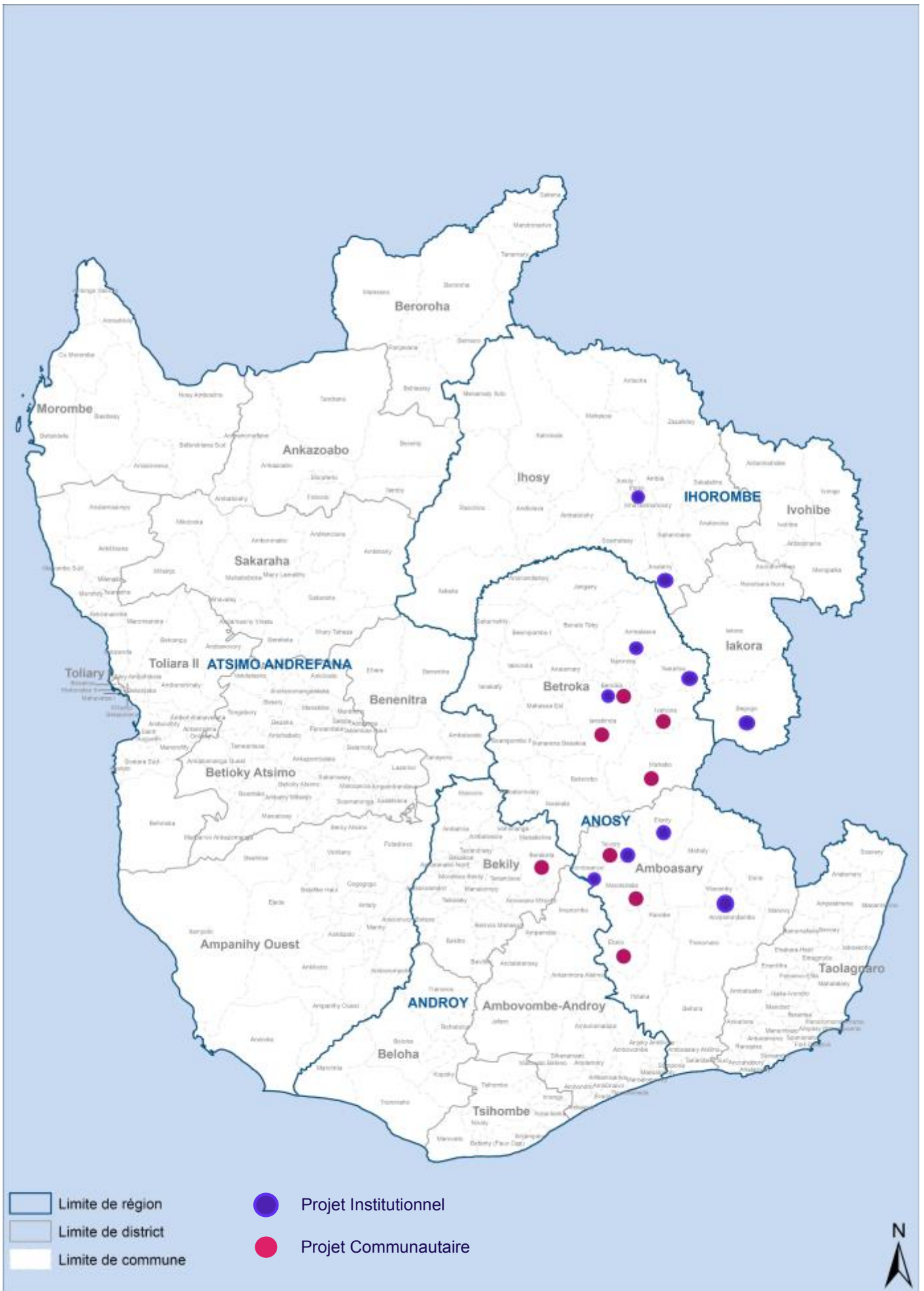
<p><b>Les communautés, les femmes et les jeunes marginalisés sont intégrés dans la dynamique socio-économique et renforcent leur participation dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix</b></p>		<p>Proportion de jeunes anciens <i>dahalo</i> devenus messagers de la paix</p> <p>Proportion de femmes précédemment utilisées par les <i>dahalo</i> devenus messagers de la paix</p> <p>Proportion des femmes et jeunes intégrés dans les plateformes</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 10%</p>										
	<p>Produit 2.1. La stabilité sociale sera améliorée à travers la relance des activités Agro pastorales</p>	<p>Indicateur : Proportion de jeunes capables d'améliorer leur revenu à travers une activité génératrice de revenu</p> <p>Indicateur</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 80 %</p> <p>Proportion de femmes capables d'améliorer leur revenu à travers une activité génératrice de revenu</p> <p>Indicateur</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 80 %</p>										



	<p>Produit 2.2 Les bénéficiaires ont acquis des compétences techniques et professionnelles permettant une diversification des revenus</p>	<p>Indicateur : Proportion de jeunes capables de mettre en œuvre une activité génératrice de revenu Niveau de référence : 0 Cible : 80%</p>											<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité 2.2.1 structurer les bénéficiaires</li> <li>• Activité 2.2.2 renforcer les capacités de production des groupes cibles par la formation et l'adoption de techniques agro-pastorales résilientes aux changements climatiques par l'approche Champ Ecole des producteurs CEP</li> <li>• Activité 2.2.3 Former les groupes cibles à la technologie post-récolte y compris le stockage et transformation</li> <li>• Activité 2.2.4 Renforcer les capacités de gestion</li> <li>• Activité 2.2.5 Equipement et électrification de 2 Centres de ressources d'alphabétisation</li> <li>• Activité 2.2.5 Appui à la formation professionnelle, ingénierie, équipement, accompagnement et formation aux métiers ruraux</li> <li>• Activité 2.2.5 Appui l'opérationnalisation des centres de ressources d'alphabétisation et post alphabétisation</li> <li>• Activité 2.2.5 Education financière de tous les bénéficiaires</li> </ul>
		<p>Indicateur : Proportion de femmes capables de mettre en</p>											

		œuvre une activité génératrice de revenu Niveau de référence : 0 Cible : 80%											
	Produit 2.3. Les communautés sont dotées d'espace consensuel de production agricole et disposent des mécanismes financiers adaptés et innovants	Indicateur Proportion de jeunes ex <i>dahalo</i> disposant d'une source de revenu Niveau de référence : 0 Cible : 50%											<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité 2.3.1 Mise en place et renforcement des capacités des groupes d'épargne communautaires, dotation de matériels ou de kits de démarrage pour des porteurs de projets professionnels.</li> <li>• Activité 2.3.2 Mise en place d'infrastructure d'appui à la production (site d'abreuvement, pâturages communautaires, marché, ...)</li> <li>• Activité 2.3.3 mise en relation avec les fonds de développement agricole</li> </ul>

	<p>Produit 2.4. Les capacités locales sont renforcées en matière de dialogue communautaire, d'éducation non formelle et d'offre de services financiers, de développement des métiers ruraux consolidant la paix sociale</p>	<p>Indicateur Proportion de jeunes <i>ex dahalo</i> disposant d'une épargne ou Proportion de femmes disposant d'une épargne Niveau de référence : 0 Cible : 50% Taux de participation des jeunes <i>ex dahalo</i> aux événements culturels Niveau de référence : 0 Cible : 30%</p>								<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité 2.4.1 Préparation et Organisation des événements culturels intercommunautaires</li> <li>• Activité 2.4.2 Renforcement des capacités des animateurs culturels des associations/maison des jeunes</li> <li>• Activité 2.4.3 Implantation d'une IMF dans les 2 pôles</li> <li>• Activité 2.4.4 Mise en relation des groupes d'épargne avec une institution de microfinance</li> <li>• Activité 2.4.5 Numérisation des services financiers (services financiers mobiles)</li> </ul>
--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	---



---

<sup>i</sup> UNCDF et le PNUD ont financé entre 2014 et 2016 l'APIMF à former des formateurs en éducation financière et à concevoir des outils (roll-up, sketches, vidéo courtes...en langue malgache). Il est préférable de contracter directement avec l'APIMF à travers une convention pour réaliser cette activité, pour bénéficier des outils déjà financés.

<sup>ii</sup> UNCDF favorise la concurrence entre les institutions financières pour un meilleur service aux populations. Par ailleurs, l'institution financière la plus implantée dans la zone du projet n'est pas viable. Pour plus d'informations, se référer à la Banque centrale de Madagascar.

<sup>iii</sup>